

## Présentation de la prestation

Activ'Créa Émergence est une prestation d'accompagnement destinée aux personnes qui ont l'envie ou le projet de créer ou de reprendre une entreprise. Il s'agit d'explorer les différentes dimensions de la création d'entreprise et son profil entrepreneurial. Le projet de création ou de reprise peut être validé ou non à l'issue de l'accompagnement, dans ce cas, une solution alternative est proposée.

### Publics\*

Prestation réservée aux demandeurs d'emploi

### Prérequis

Souhaiter être accompagné pour explorer la création ou la reprise d'activité comme solution de retour à l'emploi et ne pas avoir déjà créé son entreprise.

### Objectifs

La prestation « Activ'Créa » a pour objectif de favoriser l'émergence d'une idée, voire d'un projet de création ou de reprise d'activité/d'entreprise.

Il s'agit, pour le demandeur d'emploi :

- D'explorer la création/reprise d'activité comme solution de retour à l'emploi,
- D'identifier, lorsque cela s'avère opportun, une/des idées de création/reprise d'entreprise en vérifiant la faisabilité à court ou moyen terme en fonction de la nature du projet de création ou de reprise d'entreprise.

### Taux de satisfaction des bénéficiaires

**\*Pour les personnes en situation de handicap, des aménagements spécifiques seront proposés.**

### Contenus

La prestation démarre par un **entretien de diagnostic**. En partant des besoins, des objectifs indiqués dans la fiche de prescription et de l'évaluation à travers la carte de compétences, l'analyse partagée permet de :

- Vérifier l'intérêt du porteur pour la création /reprise d'activité et l'adéquation homme/idée de projet
- Analyser la connaissance, les représentations, la compréhension de la démarche de création/reprise d'activité
- Elaborer un plan d'action personnalisé

### Accompagnement du bénéficiaire

A partir de la feuille de route, l'accompagnement est adapté au fur et à mesure en intensité et dans les moyens et actions, individuels ou collectifs, mis en œuvre afin de :

- Accompagner l'émergence et la formalisation du projet de création/reprise, en stimulant la créativité et l'esprit d'initiative
- Appréhender la posture entrepreneuriale
- Valider le réalisme du projet de création/reprise
- Se constituer un réseau de professionnels et une boîte à outils de conseils et d'expertises
- Savoir chercher les ressources documentaires et trier l'information
- Envisager toutes les dimensions de la création /reprise d'activité : la connaissance du marché, les ressources financières, les démarches juridiques et administratives, la motivation et les contraintes personnelles

Des actions et/ou contacts intermédiaires sont fixés conjointement entre le référent et le bénéficiaire.

### Entretien de bilan

A la fin de la prestation, un entretien entre le référent et le bénéficiaire permet de formaliser le Passeport pour la création ou la reprise d'entreprise et de :

- Revenir avec le demandeur d'emploi sur les freins identifiés, les pistes investiguées, les capacités et compétences.
- Caractériser le projet / Acter ou non l'opportunité du projet de création/reprise d'entreprise.
- Préciser les actions restant à mettre en œuvre ou à réaliser et les partenaires ou dispositifs à mobiliser lorsque la pertinence de retour à l'emploi par le biais de la création ou la reprise d'entreprise est avérée.

## Modalités pédagogiques

- Entretiens individuels, physiques ou à distance
- Travaux thématiques en collectif
- Participation à des conférences, physique ou à distance
- Plateforme LMS
- Accès à de la documentation professionnelle

## Modalités d'évaluation

- Rédaction du livrable « Passeport » afin de sécuriser la suite du parcours.
- Le bilan présente des éléments de vérification de la faisabilité du ou des projets.
- Etablissement de la carte de compétences entrepreneuriale

## Lieu de réalisation

- Yvelines : Les Mureaux, Poissy, Saint Germain en Laye, Versailles, Guyancourt, Mantes La Jolie
- Val d'Oise : Cergy, Ermont, Persan, Garges Les Gonesse, Argenteuil, Sarcelles.

## Modalités d'inscription

Activ'Créa peut être mobilisée à tout moment du parcours du demandeur d'emploi.

Deux possibilités pour s'inscrire :

Soit le conseiller Pôle emploi prescrit au demandeur d'emploi un entretien de diagnostic.

Soit le bénéficiaire peut s'autoprescrire la prestation via son espace Pôle Emploi.

## Coût de la formation

L'accompagnement est pris en charge par pôle emploi à 100% et le Fonds Social Européen (FSE).

## Durée de la formation

3 mois maximum

## Informations / Renseignements

Contact par mail :  
[Gidef78@gidef.fr](mailto:Gidef78@gidef.fr)

Téléphone : 01 30 22 14 35 / 06 10 50 32 02

## Délai d'accès à la formation

Des rendez-vous sont ouverts toutes les semaines, le délai d'entrée en prestation, selon les disponibilités est de 2 à 10 jours en moyenne.



Cette prestation est cofinancée par le Fonds Social Européen